



Communiqué

Montreuil le, 7 mai 2019

CGT - FAPT - France Telecom - Orange

France Telecom, un procès pour la ré-humanisation

Ce 6 mai débute le procès pour harcèlement moral intenté contre les anciens dirigeants de France Télécom et contre la personne morale de France Télécom.

Il a fallu dix années pour que ce procès, dont on sait qu'il n'arrange pas tout le monde, adhérents du Medef en tête, voit le jour.

Le fait qu'il se tienne est donc en soi, une première victoire qui montre la solidité du dossier à charge.

Une première victoire pour les familles des victimes d'abord et tous ceux qui ont perdu un proche.

Une première victoire également pour toutes les victimes qui subissent encore dans leur chair les conséquences de la brutalité du harcèlement moral organisé.

Une victoire enfin, pour les salariés de l'entreprise qui se sont mobilisés avec leurs organisations syndicales, au cœur de la tourmente, pour imposer l'arrêt des réorganisations en cours et l'ouverture de négociations. C'est uniquement grâce à cette mobilisation que cette crise a pris fin et que les conditions de vie et de travail se sont améliorées.

Ce procès doit aussi être celui du « Plus jamais ça ! ». On ne doit pas perdre sa vie à la gagner. Ce n'est pas seulement le procès du passé, c'est aussi celui pour l'avenir.

Ce procès doit conduire, bien au-delà de l'entreprise concernée, à rendre dorénavant possible la responsabilité pénale des employeurs, donneurs d'ordre et sous-traitants, qui font des salariés la variable d'ajustement, au nom de la course au profit.

Jamais la fin ne justifie les moyens !

Car c'est bien au nom de la guerre économique du secteur des télécoms, d'une recherche de rentabilité financière en opposition au service public, dont France Télécom était l'opérateur avant d'être privatisé, que cette catastrophe a eu lieu.

La CGT voit l'entreprise autrement. Elle y revendique la création d'institutions de représentation collective soustraites de la concurrence, associant les salariés à la gestion. Notamment s'agissant des entreprises gestionnaires de mission de service public, la CGT propose des Conseils d'Administration composés d'un tiers de salariés.

Il est urgent que dans l'entreprise, ceux qui font le travail aient voix au chapitre. Aujourd'hui, la CGT l'affirme, il faut remettre le travail et les salariés au cœur de l'entreprise.